

Plan de classement

- ∨ Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) (fonds d'archives)
 - ∨ Activités de la FTCR.
 - ∨ Activités liées aux mobilisations tunisiennes.
 - ∨ Organisations syndicales.
 - Union générale tunisienne du travailleur (UGTT).

Union générale tunisienne du travailleur (UGTT).

Cote :

119AS/45

Date :

1976-1988

Biographie ou histoire :

L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la principale centrale syndicale de Tunisie, fondée le 20 janvier 1946 par Farhat Hached. L'UGTT déclenche le 26 janvier 1978 une grève générale qui dégénère en émeute, brutalement réprimée par l'armée. Les principaux responsables du syndicat sont arrêtés et l'organe de l'UGTT, *Echaâb*, est interdit. Mais l'agitation ne cesse pas : le mouvement Echouala fonde un comité national d'initiative et publie une nouvelle revue, *Echaâb clandestin*. Le 2 novembre 1978 les rédacteurs de *Echaâb clandestin* sont arrêtés. Leur procès s'ouvre le 19 juillet 1979. Leurs conditions de détention sont dénoncées par le Comité d'information et de défense des victimes de la répression en Tunisie et les Amis de la Tunisie En Lutte (ATEL).

Présentation du contenu :

- Dossiers de presse (1976-1986).
- Congrès et colloques (1984-1988).
- Traduction manuscrite de *Echaâb clandestin* et numéro d' *Echaâb* du 26 janvier 1978.
- Collectifs de solidarité et de soutien à l'UGTT (1977-1986).
- 16e congrès de l'UGTT (1984-1985).

Mots-clés

Thème Armées (Tunisie) Droit de grève (Tunisie) Émeutes (Tunisie)

Personne (physique ou morale) Union générale tunisienne du travail